

2C IMMO
Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : Clos de la Salle Zone d'Activité, 16240 VILLEFAGNAN
512 743 048 RCS ANGOULEME

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 18 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le 18 septembre,
A 8 heures,

Les actionnaires de la société 2C IMMO se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 14 Avenue des Bordes 94510 LA QUEUE EN BRIE, sur convocation faite par le président.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence sous format numérisé prévu par l'article R. 225-95 du Code de commerce signée par les actionnaires présents.

Le présent procès-verbal est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par l'article 26 du règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur au sens de l'article R. 227-1-1 du Code de commerce.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Bernard GUERLAIS, en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 1 500 actions sur les 1 500 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des actionnaires,
- la feuille de présence et la liste des actionnaires,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du président,
- Décision relative au mandat des Commissaires aux Comptes en application de l'article L. 227-9-1 du Code de commerce,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

Les mandats de Monsieur Jean-Georges SAND, Commissaire aux Comptes titulaire et de Monsieur Vincent ROECK, Commissaire aux Comptes suppléant, étant arrivés à expiration, et après avoir constaté que la Société n'avait pas dépassé deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes pendant les deux exercices précédant l'expiration du mandat, l'Assemblée Générale décide de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des actionnaires.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des actionnaires.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les actionnaires.

Le Président
Bernard GUERLAIS

LAVALETTE DEVELOPPEMENTS
Représentée par Bernard GUERLAIS


DocuSigned by:

E7842BF5DED64FD...

DocuSigned by:

E7842BF5DED64FD...

HANAU INVESTISSEMENTS
Représentée par Jean-Luc WESTPHAL

DocuSigned by:

B209D3D680B247A...

Bernadette GUERLAIS

DocuSigned by:

1C8C1DF62ED3402...